



LES BONNES RAISONS D'ENTREPRENDRE EN COOPÉRATIVE

Il n'existe pas d'entreprise parfaite. Cependant, le modèle coopératif, par ses spécificités, peut répondre à certains besoins et aspirations en matière de travail. Dans ce document, vous trouverez une liste de bonnes raisons pour entreprendre en coopérative. Après l'avoir lu, vous pourrez réfléchir à vos propres motivations, à leur compatibilité avec vos ambitions et vos priorités.

Travailler ensemble et à plusieurs

Les entreprises coopératives permettent aux travailleurs de gagner leur indépendance et leur autonomie en se réunissant avec d'autres. Les responsabilités, idées, projets, dépenses et bénéfices sont partagés, de même que les soucis et les joies. Le travail en équipe permet d'atteindre plus que la somme des contributions individuelles, chacun soutenant les autres dans les difficultés et contribuant à trouver, avec les autres, des solutions créatives pour développer l'entreprise et leurs propres talents.

Créer son propre emploi et être copropriétaire de son entreprise

Le modèle coopératif favorise la sécurité de l'emploi : selon les études menées dans différents pays, cinq ans après leur création, les coopératives de travail préservent mieux les emplois que les autres types d'entreprises. Elles favorisent la responsabilité et la participation active de leurs membres : la participation démocratique y est fondamentale. Les travailleurs sont aussi des employeurs, ils prennent soin de l'entreprise et en partagent les objectifs et les choix.

Dans certains cas, la coopérative de travail est issue d'une entreprise classique qui a été rachetée par ses salariés, dans le but de la sauver ou d'en assurer la continuité, si par exemple le fondateur de l'entreprise part à la retraite et ne trouve pas de successeur.



Considérer le profit comme un moyen et non comme un but en soi

Dans le modèle coopératif, la satisfaction des besoins est un but et le profit un moyen. Les bénéfices sont recherchés de manière à pouvoir rétribuer équitablement les membres, contribuer à accroître le capital et à développer l'entreprise, en alimentant des réserves pour consolider l'entreprise. Cela permet à l'entreprise de réaliser des investissements et de développer ses emplois et ses services. En coopérative, les gains sont en grande partie réinvestis pour le développement de la coopérative et de son projet, afin d'assurer sa croissance et sa pérennité.

Etablir une autre relation au travail

Dans le modèle de la coopérative de travail, la relation au travail est différente du modèle traditionnel qui consiste à travailler pour un employeur : dans les coopératives de travail, le travailleur est son propre patron. Comme dans toute entreprise, il faut une organisation, mais dans une coopérative de travail, ce sont les salariés qui choisissent leurs dirigeants, et les travailleurs ont en général plus de responsabilités et d'autonomie, ainsi que la possibilité de faire des propositions et de les développer.

Soutenabilité et ancrage local

La création d'une entreprise coopérative permet aux travailleurs de vivre là où ils le souhaitent. Dans ce type d'entreprise, le travailleur n'est pas soumis à des décisions qui viennent « d'en haut » ou de loin. Par exemple, si l'entreprise change de locaux, le choix est fait collectivement. Les travailleurs décident collectivement dans quel cadre et quelles conditions ils travaillent. Le pouvoir de décision reste à l'intérieur de la coopérative.

Dans tous les pays, les entreprises coopératives sont plus performantes que la moyenne. Quand elles font des bénéfices, environ la moitié (selon les statuts de l'entreprise) est mise de côté, sous forme de réserves qui ne peuvent pas être partagées entre les coopérateurs et n'appartiennent qu'à l'entreprise. Par conséquent, les coopératives sont financièrement plus stables. Cela rassure à la fois les clients, les éventuels investisseurs extérieurs et les salariés.

L'appartenance à un réseau

Les coopératives n'agissent pas seules : elles travaillent souvent ensemble aux niveaux local, régional, national et international. Il existe une tradition ancienne qui consiste à rechercher des solutions innovantes au sein du

ÉTAPE 2 LES BONNES RAISONS D'ENTREPRENDRE EN COOPÉRATIVE



mouvement coopératif. Cette tradition est fondée sur le sixième principe coopératif : l'intercoopération. Ainsi, il existe des réseaux pour aider les coopératives, chargés de donner des conseils, de mettre en place des groupes de réflexion, des financements pour le développement des coopératives. Ces outils sont conçus par les coopératives elles-mêmes, et tiennent compte de leurs besoins spécifiques.

Un statut juridique adapté aux objectifs de développement durable

Vous rêvez de travailler pour un projet qui « fait sens », pour un projet utile à la communauté, pour un projet social ou environnemental qui permet d'améliorer la qualité de vie de chacun ? Si vous souhaitez développer vous-même ce projet en créant votre entreprise avec des associés, vous aurez besoin d'un statut juridique qui soit cohérent avec vos objectifs. L'entrepreneuriat coopératif permet d'être intégré au marché tout en répondant aux besoins de son environnement.

Un levier qui favorise la créativité

Travailler en coopérative favorise la collaboration et la créativité. Les membres imaginent et créent ensemble leur projet de travail. Ceux qui optent pour un projet coopératif peuvent créer l'entreprise de leurs rêves tout en ne craignant pas d'être seuls, en pouvant partager, avec les autres travailleurs associés de l'entreprise, les peurs et les risques, mais aussi les satisfactions et les victoires. Chaque membre contribue au projet à sa manière et, grâce au travail de l'ensemble de l'équipe, a l'opportunité de développer un projet concret et soutenable.

ACTIVITÉ POUR LES ÉLÈVES

Question : Les motivations d'entreprendre en coopérative listées ici pourraient-elles être les vôtres ?

Exercice : Comparez ces motivations avec vos propres ambitions et attentes en termes de travail, et notez chaque « bonne raison » de 1 à 5 (1 signifiant que la raison listée n'est pas importante à vos yeux et 5 qu'elle est très importante à vos yeux).

Si vous voulez vous inspirer d'exemples de coopératives en France, en Italie ou en Espagne, regardez sur le site Internet www.cooplabor.eu les vidéos proposées ou les projets déjà réalisés par des jeunes.